

ANNEXE I*(articles 7 et 8)***TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE PAR CATÉGORIE D'IMMEUBLE**

Exercice financier 2025			
Secteurs	Taux pour la catégorie des immeubles non résidentiels	Taux pour la catégorie des terrains vagues desservis	Taux pour la catégorie résiduelle (taux de base)*
Tous les secteurs	2,9904	2,1852	0,7284

* Les immeubles de six logements ou plus font partie d'une sous-catégorie de la catégorie résiduelle. Le taux pour cette sous-catégorie est de 0,7512.

TAUX DE LA TAXE SPÉCIALE PAR CATÉGORIE D'IMMEUBLE

Exercice financier 2025			
Secteurs	Taux pour la catégorie des immeubles non résidentiels	Taux pour la catégorie des terrains vagues desservis	Taux pour la catégorie résiduelle (taux de base)*
Ville de Québec	0,1285	0,0939	0,0313
Ville de Val-Bélair	0,0062	0,0045	0,0015

* Les immeubles de six logements ou plus font partie d'une sous-catégorie de la catégorie résiduelle. Le taux pour cette sous-catégorie est de : 0,0323 pour la Ville de Québec
0,0015 pour la Ville de Val-Bélair